

# RÈGLEMENT Grand Prix Paris Val D'Europe

## Grand prix Paris Val d'Europe

Samedi 15 et dimanche 16 Avril 2023

**GOLF PARIS VAL D'EUROPE**

**40 rue de la mare Houleuse  
77700 MAGNY LE HONGRE**

### Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue Ile de France.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

## Conditions de participation

- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les grands prix antérieurs
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription

## Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

### Séries - Marques de départ

Une seule série et une seule marque de départ par sexe.

Dames : Départs repère IV (bleu) : Par 72 Limite d'index de 11.4

Messieurs : Départs repère II (blanc) : Par 72 Limite d'index 8.4

### Départage

Play-off « trou par trou » pour la 1ère place du classement général de chaque série, sur les trous n° 16, 17 et 18, en répétition le cas échéant.

En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs)

## Engagement

### Inscriptions

Par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au Golf Paris Val d'Europe.

Adresse postale : Golf Paris Val d'Europe, 40 rue de la mare Houleuse, 77700 Magny le Hongre

Par Internet en allant sur le lien Weezevent

Directement à l'accueil du Golf à l'adresse mentionnée

## **Droits d'engagement**

Adulte extérieur	80€	Adulte Abonné du Golf PVE	40€
Tarif Jeune 19 ans à 24ans extérieur (1999 à 2004)	65€	Tarif jeune 19ans à 24 ans abonné au Golf PVE(1999 à 2004)	30€
Tarif jeune 18 ans et moins (2005 et après)	50€	Tarif jeune 18 ans et moins (2005 et après)	20€

## **Clôture des engagements**

**Le lundi 31 mars 2023 17H.** Seule la date de réception des inscriptions par courrier ou par voie électronique sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle  
Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

## **Liste des inscrits**

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation au jour de la clôture des inscriptions (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) **seront retirés de la liste des inscrits**

## **Champ des joueurs :**

**120 joueurs dont 27 dames et 12 wild-cards maximum.**

**Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :**

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Amateurs, des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué.

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs rentrant dans les critères de participation de l'épreuve.

La liste des joueurs retenus sera publiée à J-5 soit le lundi 10 avril 2023 à 18h00.

## **Organisation**

### **Entraînement**

Une reconnaissance du parcours gratuite : 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

Sous réserve d'être à jour de votre inscription.

### **Tirage des départs**

La publication des départs : vendredi 14 avril 2023 à 14h00.

Lors du 1<sup>er</sup> tour, le tirage se fait dans l'ordre des blocs 2, puis 1,3,4.

Lors du 2<sup>ème</sup> tour, le tirage se fait dans l'ordre inverse des résultats du 1<sup>er</sup> tour.

Les départs seront consultables sur le panneau officiel au club-house et sur le site internet du golf, la veille de chaque tour. A partir de 14h00 le vendredi pour le 1<sup>er</sup> tour et 1h00 maximum après l'arrivée de la dernière équipe du champ le samedi.

### **Prix et Remise des Prix**

Série Messieurs : les 3 premiers en Brut seront primés.

Série Dames : les 3 premières en Brut seront primées.

Remise des prix, au club-house, **30 minutes** après l'arrivée de la dernière partie, suivi d'un cocktail.

### **Comité de l'épreuve**

Il sera composé du Directeur du Golf, d'un représentant de l'Association Sportive et des Arbitres de

l'épreuve.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).